




**JOURNÉES NATIONALES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE DE
SAO TOME ET PRINCIPE
« JAPN 2009 »**

(Sao Tome , 05 – 06 JUIN – 2009)

<p>Réseau des Aires Protégées d'Afrique Central</p> <p>RAPAC</p>	<p>Rep. Democratique de Sao Tomé et Principe</p> <p>MRNEE</p>	<p>Parque Natural "Obô" de Sao Tomé et Principe</p> <p>MAPDR</p>	<p>Union Européenne</p> <p>U. E</p>	<p>Commission des Forêts d'Afrique Central</p> <p>COMIFAC</p>
				

Archive Historique

RAPPORT SYNTHETIQUE

Présenté par : *Salvador Sousa Pontes*
Administrateur RAPAC – STP

Déroulement d'Activités.

1.- Cérémonie d'ouverture.

Le 05 et 06 Juin 2009, s'est tenu à Sao Tomé, dans la salle de conférence de l'Archive Historique de São Tomé et Príncipe, les Premières Journées Nationales des Aires Protégées « JAPN - 2009 » en prélude à la deuxième édition des Journées des Aires Protégées d'Afrique Centrale. La deuxième journées a été consacré a une visite de terrain au parc naturel Obô de Sao Tome, concrètement sur la lac de Lagoa Amélia et le Jardin Botanique. Soixante dix participants ont été présents dans cette visite.

La cérémonie était placée sous la présidence du Représentant de la Ministre des Ressources Naturelles, Energie et l'Environnement, Monsieur Dr. *Herculano Loi Heng* , tenant en compte l'indisponibilité du Mr Premier Ministre et Chef du Gouvernement, qu'accompagnaient pour la circonstance le Représentant de la Direction Générale de l'Environnement, Mr. *Juvenio de Oliveira*, le Président du Comité Consultatif National du RAPAC, Mr. *Severino Espirito Santo* et le Point Focal RAPAC, Mr. *Salvador Sousa Pontes*.

Ont pris part à cet atelier les deux conservateurs des Aires Protégées de Sao Tomé et de Príncipe, Représentant du Gouvernement de la Région Autonome d'Île de Príncipe, les responsables et cadres du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Développement Rural, Ministère des Ressources Naturelles, Energie et l'Environnement, Ministère d'Education et Culture, Ministère des Infrastructures et d'Aménagement du Territoire , Ministère de Planification et Finances, Ministère d'Affaire Etranger et Coopération, Ministère de Défense et Ordre Interne, Direction des Forêts, Direction de Tourisme, les Parlementaires , les Artesans d'écailles et de bois, les Points Focaux de la CBD, Convention Environnemental sur la Désertification, Convention sur le Changement Climatique, les Opérateurs touristiques et Privés [Mistral Voyage et Navetur], Flora Speciosa, Agence National Pétrolier, Monte Forte, Roça Mundo et Jalé Ecolodge, Presses/Médias [TVS], [RTP], [RNSTP], [Correio da Semana], [O Parvo] , STP- Presse, CIAT, les Représentants des Organismes Internationaux et des Organisations Non Gouvernementales partenaires à la conservation parmi lesquels le RAPAC, ECOFAC IV, PAPAFA, AFAP/PASS, UICN-CARPE, A.S.B, ADAPA, Alisei, Zatona ADIL, LCN, ONG - Monte Pico, ONG - AMP , INAE, MARAPA et Autres. (La liste de présence est jointe en annexe).

Monsieur Severino Espirito Santo, Président du Comité Consultatif National de RAPAC pour Sao Tomé et Príncipe et Directeur Scientifique du CIAT, assurait le présidium d'Atelier, Mr. José de Deus Menezes, Point Focal de l'UICN/CARPE à assuré la facilitation des travaux et le secrétariat était confié à Mr. Lourenço Monteiro, Directeur de la Direction de l'Information, Communication et Statistique de la DGA.

La cérémonie d'ouverture était marquée par le mot de l'Administrateur National du RAPAC pour Sao Tomé et Príncipe, Mr. Salvador Sousa Pontes, la lecture du discours do Président du RAPAC, le discours du Représentant de la Ministre des Ressources Naturelles, Energie et l'Environnement, Mr. Herculano Loy Heng et la visite des Stands d'exposition JAPN 2009. Il faut remarqué que à cause d'imprévus et d'agenda très chargés, le Premier Ministre et Chef du Gouvernement ne peut pas être présent à la cérémonie d'ouverture au dernier moment, mas il a demandé leur excuse.

Dans son mot aux participants, l'Administrateur National du RAPAC - STP, également Cadre de la Direction Général de l'Environnement, est revenu sur le rôle indispensable et d'orientation des plans d'aménagement dans la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité, notamment dans les aires protégées, tout en soulignant l'insuffisance des moyens financiers et matériels alloués à la gestion des Parques Naturelles Obô et d'autres aires protégées du pays, avant d'annoncer le thème de la présente édition qui est:

« Le financement des activités de conservation et de développement humain à l'intérieur et en périphérie des Aires Protégées d'Afrique Centrale ».

Ce thème a-t-il insisté, a pour finalité la maîtrise des procédures et mécanismes de mobilisation et de gestion des fonds pour améliorer et garantir l'efficacité de la gestion des AP du Pays et de la sous région.

Il est ensuite revenu sur le cadrage des journées nationales des aires protégées de STP organisées avec l'appui du RAPAC, en collaboration avec la COMIFAC, l'Union Européenne, la CEEA et certains secteurs au niveau national comme : Autarquies Districtal de Agua-Grade, ECOFAC 4, Banque Equador, Rent Car, DCNSQA/DGA et l'Ong-MARAPA.

Le Représentant de la Ministre des Ressources Naturelles, Energie et d'Environnement dans son allocution a d'abord remercié les participants pour avoir répondu massivement à la invitation, et la présentation d'escuise de la Ministre qu'était en mission à l'extérieur du Pays.

En adressant ses vifs remerciements à tous les Organismes qui ont contribué de près ou de loin à l'organisation de cette rencontre et en rendant hommage au RAPAC qui déploie d'énormes efforts pour la conservation de la biodiversité et le développement des aires protégées et pour son engagement dans la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC et il a invité les participants à faire des recommandations pertinentes et à l'identification d'actions concrètes capables d'améliorer de manière significative la gestion de nous aires protégées et tenir en compte les menaces qui pèsent sur leur développement

Finalement le Représentant de la Ministre du « MRNEA » a été déclaré ouvert la Première Journée National des Aires Protégées à Sao Tome et Principe.

2.- La Poursuite des Activités.

Après une photo de famille, la délégation ministérielle et les participants ont visité les stands d'exposition de la Première Journée National des Aires Protégées, organisé par RAPAC, avec la collaboration de MARAPA, Flores Speciosas, Artisans d'écailles, Sculpteurs des bois, les producteurs Agricoles de Boa Esperança et Abade, que a été animé par le Groupe Culturel « **Belezinha** », dans le Salon de UCLLA au Parque Populaire de la Capital du Pays.

La deuxième partie d'Atelier, les travaux proprement dits de cette concertation étaient organisés autour des présentations suivies des échanges en plénière sous la présidence de Mr. SEVRINO ESPIRITO SANTO, président du Comité Consultatif National de RAPAC et la modération de Mr JOSE DE DEUS MENEZES, Point Focal National de la UICN/CARPE.

Les travaux en atelier quand a eux ont porté sur les quatre (4) thématiques principales suivantes : information général sur RAPAC, les financements, conservation et la gestion des aires protégées et l'approche communautaire.

Les différents exposés ont porté sur les quatre axes thématiques suivants :

- Information Général sur le fonctionnement de RAPAC
- Conservation ;
- Financements ;
- et Approche communautaire.

Le présentation sous le thème Information Général sur le fonctionnement du RAPAC à porté sur :

Le Dimensionnement Structurel du RAPAC au niveau National et Sub-Régional par Mr. **Salvador Sousa Pontes**, Administrateur RAPAC – STP ;

La présentation de le dimensionnement structurelle de RAPAC, a été faite avec la finalité d'une meilleur divulgation du Réseau de Aires Protégés d'Afrique Centrale, faire connaître son identité et justification, leur structure organique et fonctionnelle à niveau national et sous-régional, la vision et mission du Réseau, son interconnexion avec d'autres organisations, l'objectif global, les axes de collaboration, le plan stratégique et leurs thématiques transversales.

Le présentation sous le thème Conservation à porté sur :

Zone Côtière et Maritime à Sao Tome et Principe « La Richesse, les Problématiques et Perspectives » par Mr. **Manuel Jorge Carvalho Rio**, Représentant du Comité Scientifique de RAPAC/ECOFAC - STP ;

Ce thème fait allusion que dû au Parcs Naturelles Obô de S. Tomé et Principe, seulement 52 km du littoral (c'est-à-dire 17,8 %) et 15,45 km² dans la mer (environ 0,010 %) de Zone Économique Exclusive « ZEE » sont sur la protection.

Les présentations sous le thème Financement à porté sur :

Le Manuel de Subvention et Recherche de Financement pour le « **PAP** » *Programme d'Appui aux Actions Pilot des APs.*, par Mr. **Salvador Sousa Pontes**, Administrateur RAPAC – STP ;

Ce sujet a eu pour objet fondamental informer aux participants les méthodologies utilisées par RAPAC, pour obtention de subventions et de recherches de financements pour soutenir les projets destinés les actions de développements d'activités dirigées dans la conservation et la protection des secteurs protégés ;

L'Écotourisme pourra Contribuer au Développement durable des Aires Protégées, par Mr. **Victor Bonfim**, Directeur de la Direction de Conservation de la Nature.

Cet exposé a été soulevé les aspects allumés à l'importance et l'objectif de l'eco-tourisme dans la conservation et dans le développement socio-économique, et fait référence où son évaluation culturelle être encore récente à STP. Il se caractérise par l'existence d'actions ponctuelles de microprojets ou des actions dans le contexte de programmes sectoriels, avec des possibilités de générer bénéfice économique dans les communautés à travers des promenades touristiques, vents des produits locaux, d'artisanats et des cadeaux.

Les présentations sous le thème Approche Communautaire à porté sur :

Le Plan d'Aménagement (PdM) du Parque Naturel Obô de Sao Tome et Principe, la problématique et contribution des populations autour de la périphérie des aires protégées, par Mr. **Horacio Cravid**, Directeur du Parque de Sao Tomé.

Le Plan de Gestion (PdG) du Parque Naturel « Obô » de Sao Tomé par Mr. **Horacio Cravid**, Directeur du Parque de Sao Tomé.

3. – Points Saillants Relevés :

Lors des discussions les points saillants relevés sont les suivants :

Le niveau d'avance de l'application de la revue institutionnelle visant à mettre en place une structure de tutelle pour la gestion des Aires Protégées ;

Faible sensibilisation et participation des autorités dans les activités de conservations et protections des APs.

Faible offert des initiatives eco-touristiques, esseulement du secteur privé.

Les prix des Billet d'avion sont très chair et ne motivait les touristes.

Faible divulgation sur les potentialités touristique existent au Pays.

Les voyages au Pays sont très limités, parce qu'elles dépendant des vols en provenances du Continent (essentiellement en provenance de Lisbonne, Libreville et Angola).

Phénomène inquiétant de dégradation des écosystèmes marin dû à l'utilisation d'arts destructifs et non sélectifs ;

Surexploitation de la zone côtière dû à concentration des pêcheurs dans les mêmes endroits de capture ;

Faible gestion des ressources halieutiques du point de vue économique, sociale et écologique ;

Inexistence de document récent sur le potentiel halieutiques et aucune étude des ressources halieutiques, ni des données scientifiques ou économique et social sont en cours, excepté un projet du Plan Directeur.

Abandonnement des bateaux préjudiciables de pêche industriel dans la zone côtière de STP.

Libération de gaz, les déchets domestiques, résidu pétrolier et lavage de moteurs ;

La contribution d'eco-tourisme en termes de recettes pour le développement de l'AP est actuellement insignifiante.

Les initiatives existantes ne sont pas encore bien structurées et coordonnées. Manque du personnel qualifié et avec la connaissance sur l'eco-tourismo

Inexistence de fonds de l'état (OGE) et faible participation dans le développement des activités de conservation et de protection des parcs naturels Obô et ou des autres aires protégés

4. – Recommandations :

Au terme des échanges, les participants ont fait les recommandations suivantes :

Nécessité d'une demande local, régional et international de conservation et développement des secteurs marines protégées, pour préserver les risques et promouvoir un développement sustenable des ressources marines.

Mise en œuvre des Filons Artificiels comme instrument pour la gestion de la disponibilité et l'accessibilité aux ressources marines, en protégeant et en restaurant ces écosystèmes ;

Interdire tous les pratiques illégaux et destructifs de la pêche, en favorisant et en soutenant la pêche sélective et responsable ;

Etablir et mettre en oeuvre une gestion ajustée entre les auteurs (pêcheurs, administration, ONG, auteurs privés touristiques) ;

Elaborer des règlements et promouvoir des actions dans la matière de pêche, activités récréatives et développer la recherche scientifique sur les tortues marines, les baleines, les dauphins et toute la faune et la flore terrestre et marine;

Le Plan devra prévoir les mesures de surveillance des résultats obtenus et chercher les sources potentielles de financement à travers : OGE, les Partenaires de coopération, Fondations privées, Partenaires du secteur privé et Fonds propres ;

Finalement, les participants ont salué cette initiative d'instauration des journées nationales des aires protégées et ont exprimé leur gratitude au RAPAC pour l'appui à l'organisation des dites journées.